

## **ANNEXE AFS 1**

Forum parlementaire de la SADC  
États financiers annuels  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Informations générales

---

<b>Pays de constitution et de domiciliation</b>	Namibie
<b>Nature des opérations et principales activités</b>	Le Forum a été mis en place dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation de parlementaires des États membres de la SADC aux activités qui contribuent au bien-être de la SADC.
<b>Membres du Comité exécutif</b>	Hon. Présidente de Parlement Roger Mancienne (Président) Hon. M. Joanne Sabrina Tour (Vice-Président) Hon. Mduduzi M. Matsebula (Le trésorier) Hon. Pedro Sebastiao Hon. Phandu Tombola Chaha Skeleman Hon. Nadine Mangabu Luabeya Rt. Hon. Speaker Tlohang Sekhamane Hon. Présidente de Parlement Christine Harijaona Razanamahasoa Hon. Rachel Zulu Hon. Présidente de Parlement Esperanca Laurinda Francisco Nhiumane Bias Hon. Phillipus Wido Katamelo Hon. Speaker Nosiviwe Mapisa-Nqakula Hon. Speaker Dr Tulia Ackson Hon. Princesse Kasune Hon. Président de Parlement M <sup>e</sup> Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda Hon. Président de Parlement professeur Peter H. Katjavivi Hon. Regina Esparon (Présidente RWPC)
<b>Siège social</b>	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek
<b>Adresse professionnelle</b>	Parliament Gardens Erf 578 Love Street Windhoek
<b>Commissaires aux comptes</b>	BDO Namibia Expert-comptable (Namibie) Comptables et commissaires aux comptes agréés
<b>Banquiers</b>	First National Bank Nedbank
<b>Secrétaire générale</b>	Mme Boemo Sekgoma

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Sommaire

---

	<b>Page</b>
Responsabilités du Comité exécutif et approbation	3
Rapport du Comité exécutif	4 - 6
Rapport du commissaire aux comptes indépendant	7 - 9
État de la situation financière	10
État des résultats financiers	11
État des variations de capitaux propres	12
État des flux de trésorerie	13
Pratiques comptables	14 - 22
Notes accompagnant les états financiers annuels	23 -39
Les informations supplémentaires suivantes ne font pas partie des états financiers annuels et n'ont pas été auditées :	
Compte de résultat détaillé	40

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Responsabilités du Comité exécutif et approbation

---

En vertu de la Constitution du Forum parlementaire de la SADC le Comité exécutif doit tenir une comptabilité rigoureuse et il est responsable du contenu et de l'intégrité des états financiers annuels et des informations financières y relatives qui figurent dans ce rapport. Il est de sa responsabilité de s'assurer que les états financiers annuels présentent en toute impartialité la situation qui prévaut au Forum à la clôture de l'exercice financier ainsi que les résultats de ses opérations et les flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date conformément aux normes internationales d'information financière. Le commissaire aux comptes est recruté pour exprimer une opinion indépendante sur les états financiers annuels.

Les états financiers annuels sont établis conformément aux normes internationales d'information financière et ils sont fondés sur des pratiques comptables appropriées appliquées de façon cohérente et corroborées par des estimations et des jugements raisonnables et prudents.

Le Comité exécutif reconnaît qu'il est responsable en dernier ressort du système de contrôle financier interne mis en place par le Forum et il accorde une grande importance au maintien d'un cadre de contrôle solide. Pour réussir à s'acquitter de ces responsabilités le Comité exécutif fixe des normes relatives au contrôle interne destinées à limiter à moindres frais le risque d'erreur ou de perte. Les normes comprennent la délégation de responsabilités en bonne et due forme dans un cadre clairement défini des procédures comptables efficaces et une séparation pertinente des fonctions pour garantir un niveau de risque acceptable. Ces contrôles sont supervisés à tous les échelons de l'organisation et tous les employés doivent respecter les normes éthiques les plus exigeantes pour assurer que les activités du Forum soient menées d'une façon irréprochable dans toutes les circonstances raisonnables. La gestion du risque au Forum est axée sur l'identification l'évaluation la gestion et le contrôle de toutes les formes de risques connues à tous les niveaux du Forum. Bien que le risque opérationnel ne puisse pas être entièrement éliminé le Forum s'efforce de le minimiser en veillant à ce que des dispositifs des contrôles des systèmes et un comportement éthique appropriés soient appliqués et gérés dans le respect de procédures et de contraintes prédéfinies.

Le Comité exécutif en se fondant sur les informations et les explications fournies par la direction est d'avis que le système de contrôle interne offre des garanties raisonnables quant au fait qu'on puisse se fier aux registres financiers pour établir les états financiers annuels. Cependant tout système de contrôle financier interne ne peut fournir qu'une garantie raisonnable et non pas absolue contre des inexactitudes ou des pertes significatives.

Le Comité exécutif a examiné les prévisions relatives aux flux de trésorerie du Forum pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 et à la lumière de cet examen et de la situation financière actuelle il juge que le Forum a ou a eu accès à des ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche.

Le commissaire aux comptes a la responsabilité d'effectuer un audit et de présenter un rapport en agissant de façon indépendante au sujet des états financiers annuels du Forum. Les états financiers annuels ont été examinés par le commissaire aux comptes du Forum et son rapport est présenté de la page 7 à la page 9.

Les états financiers annuels présentés de la page 10 à la page 40 qui ont été établis selon le principe de continuité des activités ont été approuvés par le Comité exécutif le \_\_\_\_\_ et ils ont été signés en son nom par :

### Approbaton des états financiers

---

**Hon. Présidente de Parlement Roger Mancienne**  
Le président du FP-SADC

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Rapport du Comité exécutif

---

Le Comité exécutif a le plaisir de soumettre son rapport sur les états financiers annuels du Forum parlementaire de la SADC pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

### 1. Nature des opérations

Le Forum a été mis en place dans le but de renforcer les capacités de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en favorisant la participation de parlementaires des États membres de la SADC aux activités qui contribuent au bien-être de la SADC.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la nature des opérations du Forum par rapport à l'année précédente.

### 2. Examen des opérations et des résultats financiers

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du Forum. Les pratiques comptables ont été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente.

Tous les détails concernant la situation financière les résultats des opérations et les flux de trésorerie du Forum sont indiqués dans ces états financiers annuels.

### 3. Immobilisations corporelles

Aucun changement n'est intervenu dans la nature des immobilisations corporelles du Forum ou dans la politique relative à leur usage.

Au 31 mars 2023 les investissements du Forum dans des immobilisations corporelles s'élevaient à 9 508 062N\$ (2022: 9 562 386 N\$) dont 293 582 N\$ (2022 : 1 423 558 N\$) ont été ajoutés pendant l'exercice en cours par des additions.

### 4. Événements postérieurs à la période de rapport

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun autre événement significatif qui serait survenu après la date de clôture et jusqu'à la date de ce rapport.

### 5. Membres du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif en fonction à la date de ce rapport sont les suivants :

Directeurs	Fonction	Titre	Nationalité
Hon. Présidente de Parlement Roger Mancienne	Président	Non exécutif	Seychelles
Hon. M. Joanne Sabrina Tour	Vice-Président	Non exécutif	île Maurice
Hon. Mduduzi M. Matsebula	Le Trésorier	Non exécutif	Royaume d'Eswatini
Hon. Pedro Sebastiao	Parlementaire	Non exécutif	Angola
Hon. Phandu Tombola Chaha Skelemani	Parlementaire	Non exécutif	Botswana
Hon. Nadine Mangabu Luabeya	Parlementaire	Non exécutif	RDC
Rt.Hon. Speaker Tlohang Sekhamane	Parlementaire	Non exécutif	Lesotho
Hon. Présidente de Parlement Christine Harijaona Razanamahaso	Parlementaire	Non exécutif	Madagascar
Hon. Présidente de Parlement Esperanca Laurinda Francisco Nhiuane Bias	Parlementaire	Non exécutif	Mozambique
Hon. Rachel Zulu	Parlementaire	Non exécutif	Malawi
Hon. Président de Parlement professeur Peter H. Katjavivi	Parlementaire	Non exécutif	Namibie
Hon. Phillipus Wido Katamelo	Parlementaire	Non exécutif	Namibie
Hon. Speaker Nosiviwe Mapisa-Nqakula	Parlementaire	Non exécutif	Seychelles
Hon. Speaker Dr Tulia Ackson	Parlementaire	Non exécutif	Tanzanie
Hon. Princesse Kasune	Parlementaire	Non exécutif	Zambie
Hon. Président de Parlement Me Jacob Francis			

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Rapport du Comité exécutif

Nzwidamilimo Mudenda	Parlementaire	Non exécutif	Zimbabwe
Hon. Regina Esparon	Parlementaire	Non exécutif	RWPC
Hon. Speaker Caroline Cerqueira	Membres- mémoire institutionnelle	Non exécutif	Angola
Hon. Darren Bergman	Membres- mémoire institutionnelle	Non exécutif	Afrique du Sud
Hon. Selemani Jumanne Zedi	Membres- mémoire institutionnelle	Non exécutif	Tanzanie
Hon. Speaker Nelly B K Mutti	Membres- mémoire institutionnelle	Non exécutif	Zambie
Hon. Dought Ndiweni	Membres- mémoire institutionnelle	Non exécutif	Zimbabwe

### 6. Poursuite des activités

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans le futur proche et en conséquence les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités. Les membres du Comité exécutif sont convaincus que le Forum se trouve dans une situation financière saine et qu'il a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif n'ont pas connaissance non plus de quelque infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires ou de quelque changement imminent à la législation qui pourraient avoir une incidence sur le Forum.

### 7. Secrétaire générale

La Secrétaire générale du Forum est Mme Boemo Sekgoma.

Adresse professionnelle :  
Parliament Gardens  
Erf 578  
Love Street  
Windhoek

### 8. Commissaires aux comptes

BDO Namibia a été désigné comme le commissaire aux comptes du Forum pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2023.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Rapport du Comité exécutif

---

### 9. Pays membres

Afrique du Sud

Angola

Botswana

Eswatini

Lesotho

Madagascar

Malawi

Maurice

Mozambique

Namibie

RDC

Seychelles

Tanzanie

Zambie

Zimbabwe

# Rapport du commissaire aux comptes indépendant

---

À l'intention du Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC

## Opinion

Nous avons audité les états financiers annuels du Forum parlementaire de la SADC (l'entreprise) présentés de la page 10 à la page 39 qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global l'état des variations de capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes accompagnant les états financiers annuels y compris un résumé de pratiques comptables significatives.

Selon notre opinion les états financiers annuels reflètent fidèlement sur tous les points importants la situation financière du Forum parlementaire de la SADC au 31 mars 2023 ses résultats financiers et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du FP SADC.

## Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la partie de notre rapport portant sur les responsabilités du commissaire aux comptes eu égard à l'audit des états financiers annuels. Nous sommes indépendants de l'entreprise conformément au Code de déontologie international à l'intention des experts-comptables (y compris aux normes internationales en matière d'indépendance) (parties A et B) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code de l'IESBA) et à d'autres exigences en matière d'indépendance qui s'appliquent lorsque l'on effectue des audits des états financiers annuels en Namibie. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent conformément au Code de l'IESBA et à d'autres exigences éthiques qui s'appliquent lorsque l'on effectue des audits en Namibie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour que nous puissions fonder sur eux notre opinion.

## Autres informations

Le Comité exécutif est responsable des autres informations fournies. Celles-ci comprennent le rapport du Comité exécutif et le compte de résultat détaillé que nous avons obtenus avant la date de ce rapport. Elles ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport d'audit à leur sujet.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne couvre pas les autres informations et nous ne formulons pas à leur sujet une opinion d'audit ou quelque forme que ce soit de conclusion assurée.

En rapport avec notre audit des états financiers annuels nous avons la responsabilité de prendre connaissance des autres informations et ce faisant d'examiner si celles-ci contredisent de façon significative les états financiers annuels ou si les données que nous avons recueillies au cours de l'audit ou d'une autre façon s'avèrent être sensiblement inexactes. Si en nous appuyant sur le travail que nous avons effectué nous arrivons à la conclusion que des inexactitudes importantes se sont glissées dans ces autres informations nous avons l'obligation de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# Rapport du commissaire aux comptes indépendant

---

## Responsabilités des directeurs eu égard aux états financiers annuels

Le Comité exécutif est responsable de l'élaboration et de la présentation impartiale des états financiers annuels conformément aux normes internationales d'information financière et aux exigences de la Constitution du Forum ainsi que de tout contrôle interne qu'il juge nécessaire d'effectuer pour permettre d'établir des états financiers annuels qui soient exempts d'inexactitudes importantes qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lorsqu'il établit les états financiers annuels le Comité exécutif est responsable de l'évaluation de la capacité du Forum à poursuivre ses activités dévoilant si besoin est des questions liées à la poursuite des activités et utilisant le principe comptable de continuité des activités sauf s'il a l'intention de liquider le Forum ou de mettre fin à ses opérations ou s'il n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

## Responsabilités du commissaire aux comptes eu égard à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont de parvenir à une assurance raisonnable quant au fait que les états financiers annuels dans leur globalité sont exempts d'inexactitudes importantes qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs et de présenter un rapport d'audit qui comprend notre opinion. Une assurance raisonnable est une assurance forte mais non une garantie qu'un audit effectué conformément aux normes internationales relatives à l'audit détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe. Des inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes si on peut raisonnablement s'attendre à ce que chacune d'entre elles ou toutes ensemble elles soient en mesure d'influencer les décisions économiques des usagers prises en se fondant sur ces états financiers annuels.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément aux normes internationales relatives à l'audit nous exerçons notre discernement professionnel et gardons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Notre travail consiste aussi à :

- Identifier et évaluer les risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers annuels qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs concevoir et appliquer des procédures d'audit qui tiennent compte de ces risques et obtenir des éléments probants qui soient suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder sur eux notre opinion. Le risque de passer à côté d'une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui de passer à côté d'une inexactitude résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion la falsification des omissions intentionnelles de fausses déclarations ou l'habileté à contourner le contrôle interne.
- Comprendre comment fonctionne le contrôle interne dans la mesure où cela serait pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures en matière d'audit qui soient appropriées dans les circonstances sans avoir pour autant pour but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entreprise.
- Évaluer la pertinence des pratiques comptables utilisées et le bien-fondé des estimations comptables et des informations connexes fournies par les directeurs.
- Déterminer la pertinence de l'usage par les directeurs du principe comptable de continuité des activités et établir sur la base des éléments probants recueillis s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des situations qui pourrait jeter un sérieux doute sur la capacité de l'entreprise à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe nous devons dans notre rapport d'audit attirer l'attention sur les informations figurant dans les états financiers annuels qui viennent étayer cela ou si de telles informations sont inadéquates nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date de notre rapport d'audit. Cependant de futurs événements ou situations peuvent amener le Forum à cesser ses activités.
- Évaluer la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états financiers annuels y compris les informations divulguées et déterminer si les états financiers annuels présentent de façon fidèle les transactions et les événements sous-jacents.

Nous faisons part aux directeurs entre autres sujets de la portée prévue et du calendrier de l'audit ainsi que de résultats significatifs de l'audit y compris à propos de défaillances importantes dans le contrôle interne que nous aurions identifiées durant notre audit.

# Rapport du commissaire aux comptes indépendant

---

---

**BDO Namibia**  
Comptables et commissaires aux comptes agréés  
Experts-comptables (Namibie)  
**Andrew Musarurwa**  
Partenaire

**31 mai 2023**  
**Windhoek**

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## État de la situation financière au 31 mars 2023

Montants en dollars namibiens	Note(s)	2023	2022
<b>Actifs</b>			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	3	9 508 062	9 562 385
Actifs courants			
Créances commerciales et autres*	4	8 800 565	4 347 212
Trésorerie et équivalents de trésorerie+	5	14 631 823	31 910 522
		<b>23 432 388</b>	<b>36 257 734</b>
Actifs non courants destinés à la vente	6	2 470 000	2 470 000
<b>Total des actifs</b>		<b>35 410 450</b>	<b>48 290 119</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Revenus accumulés		13 273 084	11 188 607
<b>Passifs</b>			
Passifs non courants			
Emprunts - portion à long terme	7	5 225 436	5 970 222
Passifs courants			
Dettes commerciales et autres#	8	6 751 434	5 961 597
Emprunts – portion à long terme	7	740 890	678 556
Fonds affectés@	9	6 949 606	22 021 137
Subvention en capital appliquée	10	2 470 000	2 470 000
		<b>16 911 930</b>	<b>31 131 290</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>22 137 366</b>	<b>37 101 512</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>35 410 450</b>	<b>48 290 119</b>

\* Le montant comprend le solde du projet SDR de 1 132 373 N\$ (2022 : 58 713 N\$).

+ Le montant comprend le solde du projet SDR de 5 121 698 N\$ (2022 : 18 423 976 N\$)

# Le montant comprend le solde du projet SDR de 194 921 N\$ (2022 : 378 676 N\$).

@ Le montant comprend le solde du projet SDR de 6 059 142 N\$ (2022 : 18 104 013 N\$)

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## État des résultats financiers

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2023	2022
Revenus**	11	51 096 469	38 553 123
Autres revenus d'exploitation	12	380 101	668 882
Autre excédent (déficit) d'exploitation	13	(166 334)	(171 751)
Autres frais d'exploitation++		(49 197 405)	(35 747 142)
<b>Excédent/(déficit)</b>	14	<b>2 262 831</b>	<b>3 6466 614</b>
Revenus d'investissement	17	379 968	162 477
Charges financières	18	(558 320)	(444 982)
<b>Total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice</b>		<b>2 084 479</b>	<b>3 364 109</b>

\*\* Le montant comprend les revenus de subvention du projet SDSR de 23 759 161 N\$ (2022 : 15 725 627 N\$).

++ Le montant comprend les dépenses de subvention du projet SDSR de 23 759 161 N\$ (2022 : 15 725 627 N\$)

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## État des variations de capitaux propres

Montant en dollars namubiens	Revenus accumulés	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2021</b>	<b>7 824 498</b>	<b>7 824 498</b>
<b>Total de l'excédent global pour l'exercice</b>	3 364 109	3 364 109
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2022</b>	<b>11 188 605</b>	<b>11 188 605</b>
<b>Total de l'excédent global pour l'exercice</b>	2 084 479	2 084 479
<b>Solde au 31 mars 2023</b>	<b>13 273 084</b>	<b>13 273 084</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## État des flux de trésorerie

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2023	2022
<b>Flux de trésorerie découlant d'activités opérationnelles</b>			
Flux de trésorerie découlant des activités	24	(16 139 230)	7 838 921
Revenus d'intérêts		379 978	162 477
<b>Rentrée nette de liquidités découlant d'activités opérationnelles</b>		<b>(16 317 582)</b>	<b>7 556 416</b>
<b>Flux de trésorerie découlant d'activités d'investissement</b>			
Achat d'immobilisations corporelles	3	(293 582)	(1 423 558)
Vente d'immobilisations corporelles		14 918	581 1662
<b>Rentrée nette de liquidités découlant d'activités d'investissement</b>		<b>(278 664)</b>	<b>(842 396)</b>
<b>Flux de trésorerie découlant d'activités de financement</b>			
Remboursement des emprunts		(1 240 804)	-
Avancement des emprunts		-	72 502
<b>Rentrée nette de liquidités découlant d'activités de financement</b>		<b>6682 452</b>	<b>517 484</b>
<b>Total des mouvements de trésorerie pour l'exercice</b>		<b>(17 278 698)</b>	<b>7 231 504</b>
Trésorerie au début de l'exercice		31 910 522	25 088 428
Effet de la variation du taux de change sur les soldes de trésorerie		-	(409 411)
<b>Total de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	5	<b>14 6631 824</b>	<b>31 910 521</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 1. Pratiques comptables importantes

Les principales pratiques comptables appliquées pour établir ces états financiers annuels sont présentées ci-dessous.

#### 1.1 Principe de l'élaboration des états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités en suivant et en respectant les normes internationales d'information financière (IFRS) et les interprétations du Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) établies et devenues effectives à la date de l'élaboration de ces états financiers annuels ainsi que la Constitution du FP SADC.

Les états financiers annuels ont été établis en appliquant la convention du coût historique à moins d'indications contraires dans les pratiques comptables qui suivent et intègrent les principales pratiques comptables présentées ci-dessous. Ils sont libellés en dollars namubiens la monnaie fonctionnelle du Forum.

Ces pratiques comptables sont cohérentes par rapport à la période précédente.

#### 1.2 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations

Lors de l'élaboration des états financiers annuels conformément aux IFRS la direction doit de temps à autre formuler des jugements des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des pratiques comptables et les montants déclarés des actifs des passifs des revenus et des dépenses. Ces estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience et divers autres facteurs qu'on estime être raisonnables dans les circonstances. Les résultats effectifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces estimations sont révisées et dans toute période ultérieure qui pourrait en être affectée.

#### Jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables

La direction n'a pas formulé de jugements critiques par rapport à l'application des pratiques comptables sauf en ce qui concerne des estimations qui pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers.

#### Sources principales d'incertitude en matière d'estimations

##### Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation des actifs financiers sont fondées sur des hypothèses à propos du risque d'insolvabilité et des taux de perte anticipés. Le Forum exerce son discernement en formulant ces hypothèses et en choisissant les éléments à prendre en compte pour le calcul de la dépréciation s'appuyant pour cela sur l'histoire passée du Forum les conditions de marché existantes ainsi que les estimations prospectives à la clôture de chaque période de rapport. Pour des précisions sur les hypothèses principales et les éléments pris en compte prière de se reporter aux notes individuelles relatives aux actifs financiers.

##### Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à chaque date de clôture s'il y a quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans les périodes précédentes par rapport à des actifs puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe les montants recouvrables sur ces actifs font l'objet d'estimations.

La valeur comptable majorée d'un actif découlant d'une inversion par rapport à une perte de valeur n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait pu être déterminée si une perte de valeur de l'actif n'avait pas été comptabilisée dans les périodes précédentes.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 12 Jugements significatifs et sources d'incertitude concernant les estimations (suite)

#### Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La direction évalue la pertinence de la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la clôture de chaque période de rapport. La durée de vie utile des véhicules à moteur du mobilier et du matériel informatique est déterminée en fonction des politiques de remplacement de l'entreprise pour les divers actifs. Les actifs individuels faisant partie de ces catégories et ayant une valeur comptable significative sont évalués séparément pour décider si un remplacement sera nécessaire en dehors des paramètres normaux de remplacement. La durée de vie utile de l'équipement de fabrication est évaluée annuellement en fonction de facteurs comme l'usure normale l'obsolescence technologique et les exigences d'utilisation.

Quand l'estimation de la durée de vie utile d'un actif diffère d'estimations antérieures le changement est appliqué prospectivement pour déterminer la charge d'amortissement.

#### Provisions

Les provisions sont calculées par définition à partir d'hypothèses et d'estimations en utilisant les informations disponibles les plus fiables. Des informations supplémentaires relatives à ces estimations de provisions sont présentées dans la note 10.

#### Juste valeur des immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles est dérivée des prix actuels du marché d'immobilisations corporelles comparables. La juste valeur est basée sur une évaluation réalisée par un évaluateur indépendant titulaire d'une licence d'évaluation reconnue et pertinente et possédant une expérience récente dans l'évaluation d'immeubles situés au même endroit que les immobilisations corporelles de l'entité. La juste valeur des terrains et constructions est présentée en note 6.

### 13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels que l'entreprise garde pour son propre usage ou pour les louer à d'autres et dont elle prévoit qu'ils seront utilisés pendant plus d'une année.

Une immobilisation corporelle est comptabilisée comme un actif quand il est probable que des avantages économiques futurs qui lui sont associés reviendront au Forum et quand son coût peut être calculé de façon fiable.

Une immobilisation corporelle est initialement évaluée au coût. Le coût comprend toutes les dépenses directement liées à l'acquisition ou à la construction de l'actif y compris l'incorporation des coûts d'emprunt pour les actifs éligibles et des ajustements eu égard à la comptabilité de couverture s'il y a lieu.

Les dépenses encourues par la suite pour des services des ajouts ou des remplacements importants relatifs à des parties des immobilisations corporelles sont incorporées s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la dépense reviendront à l'entreprise et que leur coût peut être calculé de façon fiable. Des frais de service quotidiens sont intégrés dans le résultat net pour l'exercice durant lequel ces dépenses sont encourues.

L'amortissement d'un actif commence à partir du moment où l'actif est disponible pour être utilisé comme voulu par la direction. L'amortissement est calculé de façon à amortir la valeur comptable de l'actif sur sa durée de vie utile présumée jusqu'à sa valeur résiduelle estimée en utilisant la méthode qui reflète le mieux la façon habituelle dont les avantages économiques tirés de l'actif sont utilisés par l'entreprise. Les actifs loués sont amortis selon une démarche cohérente sur la période la plus courte de leur durée de vie utile anticipée et sur la durée du bail. L'amortissement n'est pas appliqué à un actif si sa valeur résiduelle estimée est supérieure ou égale à sa valeur comptable. L'amortissement d'un actif cesse aussitôt que l'actif est classé comme étant destiné à la vente ou se voit décomptabilisé.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

### 13 Immobilisations corporelles (suite)

La durée de vie utile des éléments d'immobilisations corporelles a été évaluée comme suit :

Élément	Méthode d'amortissement	Durée de vie utile moyenne
Bâtiments	Linéaire	50 ans
Mobilier et installations	Linéaire	4 ans
Véhicules à moteur	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

La valeur résiduelle la durée de vie utile et la méthode d'amortissement correspondant à chaque actif sont examinées à la date de clôture de chaque exercice. Si les attentes diffèrent par rapport aux estimations antérieures le changement est expliqué prospectivement comme étant un changement dans l'estimation comptable.

Chaque partie d'un élément d'immobilisation corporelle ayant un coût important par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément.

La dotation aux amortissements pour chaque exercice est comptabilisée dans le résultat net sauf si elle est comprise dans la valeur comptable d'un autre actif.

Des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations corporelles lorsqu'il y a une indication qu'elles puissent se déprécier. Quand la valeur comptable d'un élément d'immobilisation corporelle est évaluée comme étant supérieure au montant recouvrable estimé une perte de valeur est immédiatement inscrite au résultat net afin d'aligner la valeur comptable sur le montant recouvrable.

Un élément d'immobilisation corporelle est décomptabilisé lors de sa cession ou lorsque l'on n'attend aucun avantage économique futur découlant de son usage continu ou de sa cession. Tout gain ou toute perte résultant de la décomptabilisation d'un élément d'immobilisation corporelle déterminés en calculant la différence entre le produit net de la cession s'il existe et la valeur comptable de l'élément sont inclus dans le résultat net lorsque l'élément est décomptabilisé.

### 14 Instruments financiers

Les instruments financiers dont dispose le Forum sont classés selon les dispositions de l'IFRS 9 Instruments financiers.

Dans les grandes lignes les catégories possibles de classification adoptées par le Forum selon les cas sont les suivantes :

Actifs financiers qui sont des instruments de la dette :

- Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification ne peut être appliquée que si elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable).

Passifs financiers :

- Désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. (Cette catégorie possible de classification peut être appliquée quand elle élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable ; le passif fait partie d'un groupe d'instruments financiers gérés selon le principe de la juste valeur ou il fait partie d'un contrat qui comprend un dérivé incorporé le contrat dans son ensemble étant désigné comme étant à sa juste valeur par le biais du compte de résultat).

La note 21 sur les instruments financiers et la gestion des risques présente les instruments financiers dont dispose le Forum en se fondant sur leur classification dans des catégories spécifiques.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 14 Instruments financiers (suite)

Tous les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction. Les achats ou ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison d'actifs dans le délai imparti par la réglementation ou la convention du marché.

Les pratiques comptables spécifiques relatives à la classification à la comptabilisation et à l'évaluation de chaque type d'instrument financier dont dispose le Forum sont présentées ci-dessous.

#### Fonds affectés

##### Comptabilisation et évaluation

Ces fonds sont reçus de la part de donateurs pour des projets agréés. Les fonds sont initialement comptabilisés comme des passifs et ils sont ensuite affectés au résultat net à mesure que les projets sont exécutés.

Les fonds affectés sont classés comme des passifs financiers évalués au coût amorti.

#### Créances commerciales et autres

##### Classification

Les créances commerciales et autres en excluant quand cela s'applique la TVA et les paiements anticipés sont classées comme des actifs financiers évalués par la suite au coût amorti (note 4).

Elles ont été classées dans cette catégorie car leurs modalités contractuelles impliquent à des dates déterminées des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant et le modèle opérationnel du Forum est de percevoir les flux de trésorerie contractuels sur les créances commerciales et autres.

##### Comptabilisation et évaluation

Les créances commerciales et autres sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances. Elles sont évaluées lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur majorée des coûts de transaction s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti.

Le coût amorti est le montant comptabilisé initialement sur la créance déduction faite des remboursements de principal plus l'amortissement cumulé (l'intérêt) en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste à calculer la différence entre le montant initial et le montant à l'échéance en ajustant la somme en fonction de la correction de valeur pour pertes.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 1.4. Instruments financiers (suite)

#### Dépréciation

Le Forum comptabilise une correction de valeur pour pertes par rapport à des pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres en excluant la TVA et les paiements anticipés. Le montant des pertes de crédit attendues est actualisé à chaque date de rapport.

Le Forum évalue la correction de valeur pour pertes par rapport aux créances commerciales et autres à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie ce qui représente les pertes de crédit attendues qui découleront de tous les cas de défaillance possibles sur la durée de vie attendue de la créance.

#### Évaluation et comptabilisation des pertes de crédit attendues

Le Forum utilise une matrice de provisions comme moyen pratique pour déterminer les pertes de crédit attendues sur les créances commerciales et autres créances. La matrice des provisions est basée sur l'expérience historique en matière de pertes sur créances ajustée en fonction de facteurs spécifiques aux débiteurs de la conjoncture économique générale et d'une évaluation de l'orientation actuelle et prévue des conditions à la date de clôture y compris la valeur temporelle de l'argent le cas échéant.

La clientèle est vaste et ne présente pas de schémas de pertes significativement différents selon les segments de clientèle. La provision pour pertes est calculée sur une base collective pour toutes les créances commerciales et autres créances dans leur totalité. Le détail de la matrice des provisions est présenté en note 4.

Un gain ou une perte de valeur est comptabilisé en résultat avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des créances commerciales et autres créances au moyen d'un compte de provision pour pertes. La perte de valeur est incluse dans les charges d'exploitation++ en résultat en variation de la provision pour pertes sur créances (note 14).

#### Dettes commerciales et autres

##### Classification

Les dettes commerciales et autres (note 10) en excluant la TVA et les montants reçus en avance sont classées comme des passifs financiers évalués par la suite au coût amorti.

##### Comptabilisation et évaluation

Elles sont comptabilisées quand le Forum devient partie aux dispositions contractuelles des créances et elles sont évaluées lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur majorée des coûts de transaction s'il y en a.

Elles sont évaluées par la suite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'affectation des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives) sur la durée de vie attendue du passif financier ou selon les cas sur une période plus courte de manière à obtenir le coût amorti d'un passif financier.

Si les dettes commerciales et autres comportent une composante financière importante et si la méthode du taux d'intérêt effectif aboutit à la comptabilisation des charges financières cela est inclus dans le résultat net au titre des charges financières (note 18).

Les dettes commerciales et autres exposent le Forum au risque de liquidité et éventuellement au risque de taux d'intérêt. Voir note 21 pour les précisions relatives à l'exposition aux risques et à la gestion de ces derniers.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 14 Instruments financiers (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse les dépôts bancaires à vue et d'autres placements à court terme très liquides qui sont aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque insignifiant de changement de leur valeur. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur initialement et par la suite.

### 15 Impôts

#### Imposition fiscale

Aucun montant n'est prévu pour l'imposition courante et différée puisque l'entité est une organisation à but non lucratif et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

### 16 Actifs non courants (groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente ou d'une distribution aux propriétaires

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. On considère que cette condition est remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'engager à la vente qui devrait se qualifier pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme étant détenus en vue d'une distribution aux propriétaires si l'entité s'engage à distribuer l'actif ou le groupe destiné à être cédé aux propriétaires. On considère que cette condition est remplie uniquement lorsque la distribution est hautement probable et lorsque l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une distribution immédiate dans son état actuel à condition qu'il soit prévu que la distribution soit achevée dans le délai d'un an à compter de la date de la classification.

Les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente (d'une distribution aux propriétaires) sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente (de la distribution).

Un actif non courant n'est pas déprécié (ou amorti) tant qu'il est classé comme détenu en vue de la vente (détenu en vue d'une distribution aux propriétaires) ou tant qu'il fait partie d'un groupe destiné à être cédé qui est classé comme tel.

Les intérêts et d'autres frais imputables au passif d'un groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente (d'une distribution aux propriétaires) sont comptabilisés dans le résultat net.

### 17 Dépréciation des actifs non financiers

Le Forum examine à la clôture de chaque période de rapport s'il existe quelque indication qu'un actif puisse se déprécier. Si une telle indication existe le Forum estime la valeur recouvrable de l'actif.

Qu'il y ait ou non quelque indication d'une dépréciation le Forum :

- Teste aussi chaque année pour dépréciation les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie ou les actifs incorporels qui ne sont pas encore disponibles à l'usage en comparant leur valeur comptable et leur valeur recouvrable. Le test de dépréciation est effectué au cours de l'année et à la même date chaque année.

S'il y a quelque indication qu'un actif puisse se déprécier la valeur recouvrable est estimée pour cet actif particulier. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de cet actif particulier on détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie dont relève l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur déduction faite des frais de vente et de sa valeur d'usage.

Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable la valeur comptable de l'actif est réduite à sa valeur recouvrable. Cette réduction représente une perte de valeur.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 1.7 Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Une perte de valeur d'actifs comptabilisée au coût déduction faite d'amortissements cumulés est immédiatement comptabilisée en résultat net. Toute perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation négative.

Une entité examine à chaque date de rapport s'il existe quelque indication qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs autres qu'un *goodwill* puisse ne plus exister ou avoir diminué. S'il existe une telle indication les valeurs recouvrables de ces actifs font l'objet d'estimations

La valeur comptable d'un actif autre qu'un *goodwill* majoré en raison de la reprise d'une perte de valeur n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été établie si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des périodes antérieures.

Une reprise d'une perte de valeur d'actifs autres qu'un *goodwill* comptabilisée au coût déduction faite d'amortissements cumulés est immédiatement comptabilisée en résultat net. Toute reprise d'une perte de valeur d'un actif réévalué est traitée comme une réévaluation positive.

### 1.8 Avantages sociaux

#### Avantages sociaux à court terme

Le coût des avantages sociaux à court terme (ceux qu'il faut payer dans un délai de douze mois après la prestation du service comme les congés payés et les congés maladie les primes et les avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans la période durant laquelle le service a été rendu et n'est pas actualisé.

Le coût attendu des absences rémunérées est comptabilisé comme une dépense lorsque les employés fournissent des services qui renforcent leur droit à ces absences ou en cas d'absences non cumulatives lorsque ces absences surviennent.

Le coût attendu de la participation aux bénéficiaires et du paiement de primes est comptabilisé comme une dépense lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite d'effectuer ce type de paiements comme une conséquence de résultats passés.

### 1.9 Provisions et imprévus

Les provisions sont comptabilisées quand :

- le Forum a une obligation actuelle en conséquence d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de capitaux représentant des avantages économiques sera requise pour honorer l'obligation ; et
- il est possible d'effectuer une estimation fiable de l'obligation.

Le montant de la provision est la valeur actuelle de la dépense dont on prévoit qu'elle sera requise pour honorer l'obligation.

Lorsqu'on s'attend à ce que la totalité ou une partie de la dépense requise pour régler une provision soit remboursée par une autre partie le remboursement doit être comptabilisé si et seulement si on est pratiquement certain de recevoir ce remboursement à supposer que l'entité honore l'obligation. Le remboursement sera traité comme un actif distinct. Le montant comptabilisé au titre du remboursement ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions ne sont pas comptabilisées au titre de pertes d'exploitation futures.

Si une entité a un contrat déficitaire l'obligation actuelle résultant du contrat doit être comptabilisée et évaluée comme une provision.

Une obligation implicite de restructuration surgit seulement lorsqu'une entité :

- a un plan détaillé officiel de restructuration précisant au moins :
  - L'activité ou la partie de l'activité concernées ;
  - les principaux sites touchés ;
  - la localisation la fonction et le nombre approximatif des employés qui recevront des compensations pour la résiliation de leurs services ;

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 1.9 Provisions et imprévus (suite)

- les dépenses qui seront encourues ; et
- la date à laquelle le plan sera mis en œuvre ; et
- a suscité chez les personnes concernées une attente fondée qu'elle mettra en œuvre la restructuration en commençant à exécuter ce plan ou en leur annonçant ses principales caractéristiques.

Après leur comptabilisation initiale les passifs éventuels comptabilisés lors de regroupements d'activités qui sont elles-mêmes comptabilisées séparément sont évalués par la suite en tenant compte du :

- montant le plus élevé qui aurait été comptabilisé à titre de provision ; et du
- montant le plus élevé comptabilisé initialement déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les actifs éventuels et les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés. Les éventualités sont explicitées dans une note.

### 1.10 Subventions

Les subventions comprennent des contributions reçues de la part des États membres conformément à ce qui a été approuvé par l'Assemblée plénière du Forum. Ces contributions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions comprennent aussi des dons reçus de divers organismes donateurs. Les subventions versées par des donateurs qui sont susceptibles d'être reçues sont comptabilisées seulement lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Forum respectera les conditions qui y sont attachées et que les subventions seront bien reçues. Ces subventions sont enregistrées initialement dans l'état de la situation financière en tant que fonds affectés et elles sont ensuite comptabilisées dans les revenus de façon systématique sur la durée des périodes requises pour qu'elles égalent les frais qu'elles sont destinées à compenser.

### 1.11 Coûts d'emprunt

L'incorporation des coûts d'emprunt commence lorsque des coûts d'emprunt ont été encourus.

### 1.12 Conversion de devises étrangères

#### Transactions en devises étrangères

Une transaction en devises étrangères est enregistrée lors de la comptabilisation initiale en dollars namubiens en appliquant au montant en devises étrangères le taux de change au comptant entre la monnaie fonctionnelle et la devise étrangère à la date de la transaction.

À la date de clôture de l'exercice :

- les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture ;
- les éléments non monétaires qui sont évalués en fonction du coût historique dans une devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change à la date de la transaction ; et
- les éléments non monétaires qui sont évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change à la date à laquelle leur juste valeur a été établie.

Lorsque le Forum encaisse ou décaisse à l'avance un montant en devises étrangères pour une transaction la date de la transaction permettant de déterminer le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif du revenu ou de la dépense connexes est la date à laquelle le Forum a comptabilisé initialement l'élément non monétaire correspondant au moment du décaissement ou de l'encaissement anticipé concerné.

S'il existe de multiples décaissements et encaissements anticipés le Forum détermine une date de transaction pour chaque décaissement ou encaissement anticipé concerné.

Les écarts de change qui surviennent lors du règlement d'éléments monétaires ou lors de la conversion d'éléments monétaires à des taux différents de ceux utilisés lorsqu'ils ont été convertis dans la comptabilisation initiale au cours de l'exercice ou dans des états financiers annuels antérieurs sont comptabilisés en résultat net pour la période à laquelle ils surviennent.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Pratiques comptables

---

### 1.12 Conversion de devises étrangères (Suite)

Lorsqu'un profit ou une perte par rapport à un élément non monétaire sont comptabilisés en étant intégrés au résultat global et sont cumulés dans les capitaux propres toute composante relative au change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée en étant intégrée au résultat global et elle est cumulée dans les capitaux propres. Lorsqu'un profit ou une perte par rapport à un élément non monétaire sont comptabilisés dans le résultat net toute composante relative au change de ce profit ou de cette perte est comptabilisée dans le résultat net.

Les flux de trésorerie découlant de transactions dans une devise étrangère sont enregistrés en dollars namubiens en appliquant au montant en devise étrangère le taux de change qui prévaut entre le dollar namibien et la devise étrangère à la date du flux de trésorerie.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2023	2022
-------------------------------	------	------

### 2 Nouvelles normes et interprétations

#### 2.1 Normes et interprétations effectives et adoptées pour l'exercice en cours

Pour l'année en cours le Forum a adopté les normes et interprétations suivantes qui sont effectives pour l'exercice financier en cours et qui sont pertinentes eu égard à ses opérations :

Norme/interprétation	Date d'application :	Incidence attendue :
Informations à fournir sur les méthodes comptables (Amendement à IAS1)	1 <sup>er</sup> janvier 2023	L'incidence de la modification n'est pas significative.
Passifs non courants avec covenants (Amendements à IAS 1)	1 <sup>er</sup> janvier 2024	L'incidence de la modification n'est pas significative.
Classification des passifs en courants ou non courants (Amendements à IAS 1)	1 <sup>er</sup> janvier 2024	L'incidence de la modification n'est pas significative.
Définition des estimations comptables (Amendements à IAS 8)	1 <sup>er</sup> janvier 2023	L'incidence de la modification n'est pas significative.
Passif locatif dans le cadre d'une vente et d'une cession-bail (Amendements à IFRS 16)	1 <sup>er</sup> janvier 2023	L'incidence de la modification n'est pas significative.
IFRS 17 Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2023	L'incidence de la modification n'est pas significative.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens

2023

2022

### 3 Immobilisations corporelles

	2023			2022		
	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût ou réévaluation	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Terrain		2 800 000	-	2 800 000	2 800 000	
Bâtiments		5 014 443	(82 865)	4 931 578	5 014 971	
Mobilier et installations		677 985	(180 406)	497 579	442 862	
Véhicules à moteur		1 277 578	(281 238)	996 340	1 298 021	
Matériel de bureau		134 919	(61 797)	73 122	79 354	
Matériel informatique		381 632	(172 189)	209 443	673 519	
<b>Total</b>		<b>10 286 557</b>	<b>(778 495)</b>	<b>9 508 062</b>	<b>10 308 727</b>	

#### Réconciliation relative aux immobilisations corporelles – 2023

	Solde d'ouverture	Ajouts - monétaires	Vente	Amortissement	Total
		-			2 800 000
Terrain	2 800 000	-			
Bâtiments	4 933 958	-	-	(2 380)	4 931 578
Mobilier et installations	305 095	235 124	-	(42 640)	497 579
Véhicules à moteur	1 276 388	-	(20 444)	(259 604)	996 340
Matériel de bureau	16 246	58 458	-	(1 582)	73 122
Matériel informatique	230 698	-	(10 808)	(10 447)	209 443
	<b>9 562 385</b>	<b>293 583</b>	<b>(31 252)</b>	<b>(316 653)</b>	<b>9 508 062</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens

2023

2022

### .3 Immobilisations corporelles (suite)

#### Réconciliation relative aux immobilisations corporelles – 2022

	Solde ouverture	Ajouts	Amortissement	Total
Terrain	2 800 000			2 800 000
Bâtiments	5 014 971	-	(81 013)	4 933 958
Mobilier et installations	325 178	-	(20 083)	305 95
Véhicules à moteur	-	1 298 021	(21 633)	1 276 388
Matériel de bureau	14 2660	10 300	(8 314)	16 246
Matériel informatique	133 964	115 237	(18 503)	230 698
	<b>8 288 373</b>	<b>1 423 558</b>	<b>(149 546)</b>	<b>9 562 385</b>

#### Immobilisations corporelles grevées en garantie

Les actifs suivants ont été grevés en garantie des emprunts à long terme garantis (note 7) :

Terrain et bâtiments	7 721 578	7 733 959
L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$) porte intérêt à 7,50 % (2022 :7,50%) par an avec mensualité de N\$79 044,80 est garanti par des bâtiments d'une valeur de 4 931 578 N\$ et un terrain de 2 800 000 N\$ et il est remboursable en 99 mensualités.		
Véhicules à moteur	996 340	1 276 388
L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$) porte intérêt à 9,50 % (2022 :9,50%) par an avec mensualité de N\$25 173,75 est garanti et il est remboursable en 60 mensualités.		

#### 4. Créances commerciales et autres

##### Instruments financiers :

Cotisations des débiteurs / (i.e. contributions dues par les États membres)	6 006 905	3 003 380
Fonds affectés	-	2 026
Créances commerciales au coût amorti	6 006 905	3 005 406
Dépôts	19 853	19 566
Montants réclamables auprès d'autres institutions	102 811	102 811
Autres receivable	1 105 750	10 133

##### Instruments non financiers :

Taxe sur la valeur ajoutée	911 701	935 969
Avances aux employés	(9 374)	(4 432)
Paievements anticipés	660 893	277 759
<b>Total des créances commerciales et autres</b>	<b>8 798 539</b>	<b>4 347 212</b>

En raison de la nature de ces actifs des activités du Forum et de l'expérience historique les créances sont considérées comme ayant une faible probabilité de défaut. La perte de crédit attendue sur les créances est nulle.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens 2023 2022

### 2. Créances commerciales et autres (suite)

#### Juste valeur de créances commerciales et autres

Créances commerciales et autres 8 800 565 4 347 212

#### Créances commerciales et autres dues avec retard mais n'ayant pas subi de dépréciation

Les créances commerciales et autres qui sont dues depuis moins de 3 mois ne sont pas considérées comme ayant subi une dépréciation. Au 31 mars 2023 un montant de 6 006 905 N\$ (2022 : 3 003 380 N\$) était dû avec retard mais n'avait pas été déprécié.

La répartition chronologique des montants dus avec retard mais n'ayant pas subi de dépréciation est comme suit :

<b>31 mars 2023</b>	<b>Retard de 3 mois</b>	<b>Total</b>
Créances commerciales	<u>6 006 905</u>	<u>6 006 905</u>
<b>31 mars 2022</b>	<b>Retard de 3 mois</b>	<b>Total</b>
Créances commerciales	<u>3 003 380</u>	<u>3 003 380</u>

#### Fonds restreints

Un montant de 855 243 N\$ (2022 : 58 713 N\$) relatif aux comptes bancaires pour les projets spécifiques est inclus dans la Créances commerciales. Les fonds sont détenus sur des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement aux fins de financement de projets spécifiques.

### 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de :

Soldes bancaires	13 832 305	31 131 134
Dépôts à court terme	799 518	779 388
	<b>14 631 823</b>	<b>31 910 522</b>

Les pertes de crédit attendues sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont nulles et ces fonds sont gardés en Namibie.

#### Fonds affectés

Un montant de 6 427 585 N\$ (2022 : 22 340 457 N\$) relatif aux comptes bancaires pour les projets spécifiques est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les fonds sont détenus sur des comptes bancaires désignés pour être utilisés uniquement aux fins de financement de projets spécifiques.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens 2023 2022

### .5 Trésorerie et équivalents de trésorerie (suite)

Les fonds affectés sont constitués des éléments suivants :

ACTIONAID*	229,599	645,800
ARASA*	6,846	6,846
SIDA - SDSR 62263160097 (USD)	5,163,604	18,423,975
GIZ - Programme Account- 11000060277	37,728	2,631,202
SIDA Gender- 11500003334	166,383	166,383
Other Grants	25,857	25,857
SAFAIDS*	267,222	21,878
OSISA*	181,302	181,302
Sisters for Change*	122,556	122,556
Plan International*	296,924	114,658
SIDA HIV/AIDS Prgm 2024	(89,691)	-
GIZ Project 1	19,255	-
	<b>6,427,585</b>	<b>22,340,457</b>

\* Ces fonds sont détenus sur le compte bancaire principal du Forum.

### Exposer au risque de change

#### Dollar namibien

Dollar namibien 14,631,823 31,910,522

### 6. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Le 27 novembre 2020 le Comité exécutif du Forum parlementaire de la SADC a décidé de vendre la maison qui avait été achetée initialement pour le précédent Secrétaire général. Plusieurs parties ont manifesté leur intérêt et il est prévu que la vente soit conclue avant la fin de décembre 2024.

#### Perte de valeur

Les pertes de valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global eu égard à l'actif non courant détenu en vue de la vente au 31 mars 2023 s'élevaient à 0 N\$ (2022 :330 000 N\$).

#### Actifs et passifs

##### Actifs non courants détenus en vue de la vente

Terrain et Bâtiment

2 470 000 2 470 000

Nom de l'évaluateur : Eugene Lofty

Entreprise : Eaton Property Valuation

Date de l'évaluation : 26 juin 2023

Montant : 2 540 000 N\$

Eugène n'est pas lié à la SADC PF et possède une expérience dans la localisation et la catégorie du bien en cours de réévaluation.

L'évaluation a été basée sur la méthode de capitalisation des revenus en combinaison avec la méthode des ventes comparables.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens

2023

2022

### 7. Emprunts

#### Tenu au coût amorti

Prêt Nedbank Namibia Limited L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$) porte intérêt à 7,50 % (2022 :7,50%) par an est garanti par des terrain et bâtiments d'une valeur de 7 733 959 N\$ et il est remboursable avec mensualité de N\$79 044,81 en 99 mensualités (2022 :118).	5,442,462	5,686,786
Prêt First National Bank L'emprunt est libellé en dollars namibiens (N\$) porte intérêt à 12,50 % (2022 :9,50%) par an est garanti par une voiture d'une valeur de 1 2766 388 N\$ et il est remboursable avec mensualité de N\$25 173,75 en 48 mensualités (2022 :60)	523,864	961,992
	<b>5,966,326</b>	<b>6,648,778</b>

#### Répartition entre parts non courantes et parties courantes

Passifs non courants	5,225,436	5,970,222
Passifs courants	740,890	678,556
	<b>5,966,326</b>	<b>6,648,778</b>

#### Exposer au risque de liquidité

Se referer à la note 21, Instruments financiers et gestion des risques financiers, pour plus de détails sur l'exposition et la gestion du risque de liquidité.

### 10. Dettes commerciales et autres

#### Instruments financiers :

Dettes commerciales	270 990	(8 243)
Charges à payer liées aux salaires	105 463	10 604
Charges à payer en rapport avec le projet SDSR	194 921	378 676
Indemnité, indemnités de congé et frais de rapatriement	2 068 597	1 707 6690

#### Instruments non financiers :

Contribution reçue en avance	3 003 000	3 003 000
Autres Dette	11 025	11 025
Contribution unique pour la résidence de la Secrétaire générale (non dépensée)	785 888	785 888
Paiement en avance pour une mission électorale*	311 550	72 957
	<b>6 751 434</b>	<b>5 961 597</b>

#### Exposer au risque de liquidité

Se referer à la note 21, Instruments financiers et gestion des risques financiers, pour plus de détails sur l'exposition et la gestion du risque de liquidité.

Juste valeur des dettes commerciales et autres

Dettes commerciales	270 991	(8 245)
---------------------	---------	---------

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2023	2022
Autres dettes	6 480 444	5 969 841
	<b>9 982 045</b>	<b>4 620 444</b>

### Fonds restreints

Les dettes commerciales et autres créditeurs comprennent le solde des 754,304 N\$ (2022: 378,676 N\$) relatifs aux soldes des comptes pour les projets spécifiques. Les soldes sont utilisés uniquement aux fins de projets spécifiques.

### 9. Fonds restreints

SIDA Programme pour l'égalité des sexes dans les parlements	174,448	281,041
Other Grants	49,037	25,857
GIZ Project	282,935	2,631,202
OSISA 04 Natural Resources	181,302	181,302
ARASA	6,846	6,846
ACTIONAID	94,946	645,801
Sisters for Change	122,556	122,556
SAFAIDS	267,222	21,878
SIDA HIV/AIDS	5,976,720	18,104,655
SADC - SDSR HIV/AIDS	(391,072)	-
	<b>6,764,940</b>	<b>22,021,138</b>

Les fonds affectés représentent des subventions reçues mais qui n'ont pas encore été dépensées par le Forum. Les fonds affectés sont comptabilisés comme revenu de manière systématique sur la période nécessaire pour qu'ils couvrent les coûts qu'ils sont destinés à compenser. Tous les fonds affectés non dépensés à la fin de la période d'utilisation de la subvention pour la mise en œuvre sont remboursés aux donateurs.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens

2023

2022

### Réconciliation de la subvention en capital appliquée – 2023

	Solde d'ouverture	Total
Subvention en capital appliquée	2 470 000	2 470 000

### Réconciliation de la subvention en capital appliquée – 2022

	Solde d'ouverture	Utilisé pendant l'année	Total
Subvention en capital appliquée	2 800 000	(33 000)	2 470 000

La subvention en capital appliquée concerne les fonds uniques versés par les parlements membres pour l'acquisition d'une résidence pour la Secrétaire générale. La résidence a été acquise au cours de l'exercice 2018. Une partie équivalente à l'amortissement annuel et à la perte de valeur est comptabilisée comme revenu en réduisant le montant de la subvention au solde en capital.

### 11. Revenus

Contributions des États membres	21 148 050	21 148 050
Subventions reçues : Autres Donateur	3 232 717	1 679 4466
Subventions reçues : SIDA SDSR	23 759 161	15 725 627
Subventions salaire SDSR	2 956 541	-
	<b>51 096 469</b>	<b>38 553 123</b>

### 12. Autres revenus d'exploitation

Revenus liés à l'administration et aux services de conseil	380 101	668 882
	<b>380 101</b>	<b>668 882</b>

### 13. Autres gains (pertes) d'exploitation

Gains (pertes) sur vente et liquidations d'immobilisations corporelles	(16 334)	581 162
<b>En juste valeur (pertes)</b>		
Pertes de change net(te)s	-	(409 411)
Totale Autres gains (pertes) d'exploitation	(16 334)	171 751

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2023	2022
<b>14. Excédent/(déficit) d'exploitation</b>		
L'excédent (le déficit) d'exploitation pour l'exercice est indiqué après avoir ajouté (crédité) entre autres les éléments suivants :		
<b>Rémunération du commissaire aux comptes</b>		
Frais d'audit	176 132	139 755
<b>Rémunération autre que celle des employés</b>		
Services administratifs et de gestion	822 808	718 385
Conseil et services professionnels	426 394	390 751
	<b>1 249 202</b>	<b>1 109 136</b>
<b>Frais de personnel</b>		
Salaires traitements primes et autres avantages	12 362 691	13 044 179
<b>Dépréciation et amortissement</b>		
Amortissement des immobilisations incorporelles	316 124	149 545
<b>Pertes de valeur</b>		
Immobilisations incorporelles	-	330 000
<b>Autres</b>		
Gains liés à la conversion de devises étrangères	-	(409 411)
<b>Charges en fonction de leur nature</b>		
Les coûts totaux se décomposent en fonction de leur nature comme suit :		
Coûts liés au personnel	12 362 691	13 044 179
Dépenses liées aux subventions : Autres donateur	3 489 565	641 441
Dépréciation et amortissement	316 124	149 545
Autres charges	2 469 230	2 800 361
Dépenses liées aux subventions : SDSR et Projet de gouvernance VIH/sida	23 759 161	16 033 765
Assemblée Plénière	3 973 987	1 641 081
Frais d'administration et de gestion	822 808	718 385
Election Angola	1 181 031	-
	<b>49 197 405</b>	<b>35 747 142</b>
<b>15. Revenus d'investissement</b>		
<b>Revenus d'intérêts</b>		
<b>Placements en actifs financiers :</b>		
Intérêts bancaires perçus	379 968	162 477
<b>16. Charges financières</b>		
Coûts d'emprunt et contrats de location-financement	558 320	444 982

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2023	2022
<b>17. Frais de personnel</b>		
<b>Frais de personnel</b>		
Salaires, traitements, primes et autres avantages	12 362 691	13 044 179
<b>16. Dépréciation amortissement et pertes de valeur</b>		
<b>Amortissement</b>		
Immobilisations corporelles	316 124	149 545
<b>Pertes de valeur</b>		
Immobilisations corporelles	-	330 000
<b>Montant total de l'amortissement et des pertes de valeur</b>		
Amortissement	316 124	149 545
Pertes de valeur	-	330 000
	<b>316 124</b>	<b>479 545</b>
<b>19. Parties liées</b>		
Relations		
États membres	Afrique du Sud Angola Botswana Eswatini Lesotho Madagascar Malawi Maurice Mozambique Namibie RDC Seychelles Tanzanie Zambie Zimbabwe	
Principaux membres de la direction	Mme Boemo Sekgoma Mme Yapoka N. Mungandi	

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2023	2022
<b>19 Parties liées (Suite)</b>		
<b>Soldes des parties liées</b>		
Contributions dues par les États membres à la clôture de l'exercice		
Tanzanie	1 502 405	1 501 880
Malawi	1 501 500	-
RDC	1 501 500	-
Madagascar	1 501 500	1 501 500
	<b>6 006 905</b>	<b>3 003 380</b>
<b>Contributions reçues en avance des États membres</b>		
Namibie	1 501 500	1 501 500
Zambie	1 501 500	1 501 500
	<b>3 003 000</b>	<b>3 003 000</b>
<b>Opérations des parties liées</b>		
<b>Contributions obligatoires reçues des parties liées</b>		
Afrique du Sud	1 501 500	1 501 500
Angola	1 501 500	1 501 500
Botswana	1 501 500	1 501 500
Eswatini	1 501 500	1 501 500
Lesotho	1 501 500	1 501 500
Madagascar	1 501 500	1 501 500
Malawi	1 501 500	1 501 500
Maurice	1 501 500	1 501 500
Mozambique	1 501 500	1 501 500
Namibie	1 501 500	1 501 500
RDC	1 501 500	1 501 500
Seychelles	127 050	127 050
Tanzanie	1 501 500	1 501 500
Zambie	1 501 500	1 501 500
Zimbabwe	1 501 500	1 501 500
	<b>21 148 050</b>	<b>21 148 050</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens		2023	2022		
<b>20. Émoluments des directeurs</b>					
<b>Exécutif</b>					
<b>2023</b>					
	<b>Émoluments</b>	<b>Allocation</b>	<b>Autres Avantage</b>	<b>Total</b>	
Rémunération	2 008 373	999 186	502 095	3 509 654	
<b>2022</b>					
	<b>Émoluments</b>	<b>Allocation</b>	<b>Avantage Terminaux</b>	<b>Autres Avantage</b>	<b>Total</b>
Rémunération	2 085 709	747 404	246 035	98 822	3 177 980

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens 2023 2022

### 21. Instruments financiers et gestion des risques

#### Catégories d'instruments financiers

#### Catégories d'actifs financiers

#### Catégories de actifs financiers

##### 2023

	Note(s)	à coût amorti	Total
Créances commerciales et autres	4	7 235 310	7 235 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	14 583 317	14 583 317
		<b>21 818 636</b>	<b>21 818 636</b>

##### 2022

	Note(s)	à coût amorti	Total
Créances commerciales et autres	4	3 401 110	3 401 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	31 910 552	31 910 552
		<b>35 311 662</b>	<b>35 311 662</b>

#### Catégories de passifs financiers

##### 2023

	Note(s)	à coût amorti	Total
Dettes commerciales et autres	8	2 445 049	2 445 049
Fonds affectés	9	841 958	841 958
Emprunts	7	5 966 326	5 966 326
		<b>9 253 333</b>	<b>9 253 333</b>

##### 2022

	Note(s)	Passifs financiers à coût amorti	Total
Dettes commerciales et autres	8	2 162 101	2 162 101
Fonds affectés	9	21 977 628	21 977 628
Emprunts	7	6 131 294	6 131 294
		<b>30 271 023</b>	<b>30 271 023</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2023	2022
-------------------------------	------	------

### 21. Instruments financiers et gestion des risques (suite) Gestion des risques financiers

#### Vue d'ensemble

Les activités du Forum l'exposent à des risques financiers de toute nature : risque de marché (y compris le risque de change le risque que font peser les variations du taux d'intérêt eu égard à la juste valeur et aux flux de trésorerie et le risque de prix) risque de crédit et risque de liquidité.

Le programme du Forum relatif à la gestion globale des risques est axé sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à en minimiser les effets négatifs potentiels sur les résultats financiers du Forum. La gestion des risques est assumée par le Comité exécutif qui agit dans le cadre des politiques approuvées par le Forum. Le Comité exécutif du Forum identifie et évalue les risques financiers en étroite collaboration avec la Secrétaire générale. Le Comité exécutif formule par écrit les principes d'une gestion globale des risques ainsi que les politiques couvrant des domaines spécifiques tels que le risque de change le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

#### Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables la disponibilité de ressources financières grâce à un montant adéquat de facilités de crédit confirmées et la capacité à dénouer des positions de marché. En raison de la nature dynamique des activités qui sous-tendent son fonctionnement la trésorerie du Forum garde une certaine flexibilité dans son financement en veillant à ce que des fonds soient disponibles pour des lignes de crédit confirmées.

Le risque de liquidité du Forum découle des fonds disponibles pour couvrir de futurs engagements. Le Forum gère le risque de liquidité par un examen continu de ses engagements futurs et de ses facilités de crédit.

Le Forum élabore des prévisions relatives aux flux de trésorerie et il contrôle les mécanismes d'emprunt dont il s'assure qu'ils soient convenablement utilisés.

#### Risque de taux d'intérêt

Comme le Forum n'a pas d'actifs significatifs portant intérêt ses revenus et ses flux de trésorerie opérationnels sont par essence indépendants des variations des taux d'intérêt sur les marchés.

Le risque de taux d'intérêt du Forum découle d'emprunts à long terme. Les emprunts émis à des taux variables exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif aux flux de trésorerie. Les emprunts émis à taux fixe exposent le Forum au risque de taux d'intérêt relatif à la juste valeur. Au cours de 2023 et 2022 les emprunts du Forum à des taux variables étaient libellés en dollars namubiens.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens

2023

2022

### 21. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

#### 2023

		Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Valeur comptable
<b>Passifs non courants</b>							
Emprunts	7	-	2,360,907	3,848,641	667,205	6,876,753	5,225,436
<b>Passifs courants</b>							
Dettes commerciales et autres		2,445,049	-	-	-	2,445,049	6,740,411
Emprunts	7	740,890	-	-	-	740,890	740,890
Fonds affectés	9	841,958	-	-	-	841,958	841,958
		<b>(4,027,897)</b>	<b>(2,360,907)</b>	<b>(3,848,641)</b>	<b>(667,205)</b>	<b>(10,904,650)</b>	<b>(13,548,695)</b>

#### 2022

		Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Valeur Comptable
<b>Passifs non courants</b>							
Emprunts	7	-	2,360,842	2,958,728	2,446,023	7,765,593	5,970,222
<b>Passifs courants</b>							
Dettes commerciales et autres	8	2,162,101	-	-	-	2,162,101	5,950,573
Emprunts	7	888,839	-	-	-	888,839	678,556
Fonds affectés	9	21,977,628	-	-	-	21,977,628	21,977,628
		<b>(25,028,568)</b>	<b>(2,360,842)</b>	<b>(2,958,728)</b>	<b>(2,446,023)</b>	<b>(32,794,161)</b>	<b>(34,576,979)</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namibiens	2023	2022
-------------------------------	------	------

### 21. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit concerne principalement les dépôts en espèces les équivalents de trésorerie et les créances commerciales. Le Forum dépose de l'argent uniquement auprès de grandes banques jouissant d'une cote de crédit élevée et il limite son exposition par rapport à toute contrepartie unique.

Les créances commerciales sont composées de montants recouvrables auprès des États membres de la SADC. La direction évalue de façon continue le risque de crédit associé aux clients. Si ceux-ci sont notés de façon indépendante ces notes sont utilisées. Le cas échéant s'il n'existe pas de notation indépendante le contrôle du risque amène à évaluer la qualité de crédit du client en tenant compte de sa situation financière de l'expérience passée et d'autres facteurs. Des limites en matière de risque individuel sont fixées fondées sur des évaluations internes ou externes conformément aux limites fixées par le comité. L'usage qui est fait des limites de crédit est régulièrement contrôlé.

Les actifs financiers exposés au risque de crédit à la clôture de l'exercice étaient répartis comme suit :

Instrument financier	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 583 317	31 910 552
Créances commerciales et autres	7 235 319	3 401 110
	<b>21 818 636</b>	<b>35 311 662</b>

#### Risque de change

Le Forum n'est pas couvert contre les fluctuations des taux de change.

Le Forum passe en revue de façon continue son exposition au risque de change y compris ses engagements pris en devises étrangères. Le Forum s'attend à ce que ses contrats en devises étrangères couvrent son exposition au risque de change.

### 22. Poursuite des activités

Les états financiers annuels ont été établis en se fondant sur des pratiques comptables applicables selon le principe de continuité des activités. Ce fondement suppose que des fonds soient disponibles pour financer de futures opérations et que la réalisation des actifs et le règlement des dettes ainsi que des obligations et des engagements imprévus surviendront dans le cours normal des activités.

Les membres du Comité exécutif estiment que le Forum dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités dans un futur proche et en conséquence les états financiers annuels ont été établis selon le principe de continuité des activités. Les membres du Comité exécutif sont convaincus que le Forum se trouve dans une situation financière saine et qu'il a accès à des mécanismes d'emprunt qui lui assurent des ressources suffisantes pour répondre à ses besoins de trésorerie prévisibles. Les membres du Comité exécutif n'ont pas connaissance non plus de quelque infraction significative aux exigences statutaires ou réglementaires ou de quelque changement imminent à la législation qui pourrait avoir une incidence sur le Forum.

### 23. Événements postérieurs à la période de rapport

Le Forum a reçu une offre d'achat de l'actif non courant classé comme destiné à la vente. La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2024

Le Comité exécutif n'a connaissance d'aucun autre événement significatif qui serait survenu après la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date de ce rapport.

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Notes accompagnant les états financiers annuels

Montants en dollars namubiens	2023	2022
<b>24. Flux de trésorerie découlant des activités</b>		
Excédent (déficit) avant imposition fiscale	2 084 479	3 364 109
<b>Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :</b>		
Dépréciation et amortissement	316 651	149 545
Pertes (gains) de vente d'immobilier	16 334	(581 162)
Pertes (gains) de change	-	409 411
Intérêts reçus	(379 968)	(162 477)
Charges financières	558 320	444 982
Montant net des dépréciations et variations liées à la perte de crédit	-	330 000
Mouvements de subventions aux capitaux	-	(330 000)
<b>Variations du fonds de roulement :</b>		
Créances commerciales et autres	(4 453 353)	4 002 967
Dettes commerciales et autres	789 838	168 036
Variation nette des fonds affectés	15 071 531	43 510
	<b>(16 139 230)</b>	<b>7 838 921</b>

# Forum parlementaire de la SADC

États financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

## Compte de résultat détaillé

Montants en dollars namubiens	Note(s)	2023	2022
<b>Revenus</b>			
Revenus de subvention de SIDA		23 759 161	
Revenus		21 148 050	21 148 050
Revenus provenant de subventions		3 232 717	17 405 073
Subventions reçues pour le Salaire SDSR		2 956 541	-
	11	<b>51 096 469</b>	<b>38 553 123</b>
<b>Autres revenus d'exploitation</b>			
Revenus liés à l'administration et aux services de conseil		380 101	668 882
<b>Autres gains (pertes) d'exploitation</b>			
Gains (pertes) lié(e)s à la vente des immobiliers		(16 334)	581 162
Gains (pertes) lié(e)s à la conversion de devises étrangères		-	(409 411)
	13	<b>(16 334)</b>	<b>171 751</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Frais d'administration et de gestion		(822,808)	(718,385)
Rémunération des commissaires aux comptes	14	(176,132)	(139,755)
Frais bancaires		(120,364)	(365,282)
Frais de communication		(246,109)	(276,601)
Frais de consultation et honoraires professionnels		(397,391)	(390,751)
Coûts contractuels		(411,261)	(378,333)
Amortissement		(316,124)	(149,545)
Coûts liés au personnel		(12,362,691)	(12,831,711)
Réunions du Comité exécutif		(700,853)	(332,975)
Dépenses dans le cadre de subventions : Projet de gouvernance SDSR et VIH/sida		(83 920)	(670 561)
Dépenses dans le cadre d'observation élection en Angola		1 181 031	-
Dépenses dans le cadre de subventions : autres		(1,300,961)	(641,441)
Dépenses dans le cadre de subventions : réunion conjointe des commissions		(172,101)	-
Dépenses dans le cadre de subventions : Projet de SDSR et VIH/sida		(232,641)	(16,033,765)
Perte de valeur (résidence de la Secrétaire générale)		-	(330,000)
Assurances		(127,826)	(97,755)
Dépenses relatives aux véhicules à moteur		(32,802)	(72,142)
Coûts liés à d'autres organes politiques		(3,026)	(86,465)
Réunions du Comité des affaires parlementaires		(30 847)	-
Réunions de l'Assemblée plénière		(3,973,987)	(1,641,081)
Imprimerie et papeterie		136,258	(212,468)
Honoraires professionnels		(29,003)	-
Appui au programme		(2,265,112)	(641,404)
Voyage, subsistance et transport		(672,767)	(407,283)
		<b>(49 197 405)</b>	<b>(35 747 142)</b>
<b>Excédent (déficit) d'exploitation</b>	14	<b>2 262 831</b>	<b>3 646 614</b>
Revenus d'investissement	15	379,968	162,477
Charges financières	18	(558,320)	(444,982)
<b>Montant total de l'excédent (du déficit) global pour l'exercice</b>		<b>2 084 479</b>	<b>3 364 109</b>

Les informations complémentaires présentées ne font pas partie des comptes annuels et ne sont pas auditées.